



# FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament  
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament  
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Internet address: <http://www.epp-ed.eu>

## 13/11/2007 : Un traitement particulier pour le transport aérien des RUP dans le dossier des quotas d'émission de CO2 - Margie Sudre (UMP, PPE-DE, F)

*Le Parlement européen, réuni en session plénière à Strasbourg, a adopté sa position en 1ère lecture sur une proposition de la Commission visant à inclure l'aviation civile dans le Système ETS, afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique. A travers ce système, un certain nombre de quotas annuels d'émission de CO2 sont accordés gratuitement aux opérateurs, fixant ainsi une limite globale autorisée, tandis que d'autres permis sont mis aux enchères pour encourager la réduction des gaz à effet de serre dans l'atmosphère.*

**Margie SUDRE, Député européen de la circonscription Outre-mer et Conseiller régional de La Réunion**, qui s'est largement investie dans ce dossier afin de sensibiliser ses collègues aux effets indésirables que pourraient occasionner cette proposition pour les régions ultrapériphériques (RUP), a expliqué son vote en ces termes :

"**Les RUP contribuent solidairement à la lutte contre le changement climatique** et manifestent régulièrement leur engagement de continuer sur cette lancée, en devenant de véritables pôles d'innovation en la matière. Je suis donc d'accord avec le but poursuivi par l'inclusion de l'aviation dans ce système".

"Cependant, **les RUP ne pourraient supporter en l'état la mise en œuvre de la proposition de la Commission**, faute de quoi les compagnies aériennes desservant ces régions n'auraient d'autre recours que d'imputer ces nouveaux surcoûts directement sur le prix des billets au détriment des passagers ultramarins et des touristes déjà pénalisés par la cherté des voyages. De même, le prix du transport aérien de marchandises serait renchéri, entraînant une hausse des prix aux dépens des consommateurs et des entreprises ultrapériphériques".

"**Je remercie le rapporteur d'avoir entendu mes revendications** à ce sujet, et le Parlement européen d'avoir finalement entériné le principe d'**un traitement particulier pour les RUP** dans ce dossier. Je me félicite également que notre Parlement ait accepté la possibilité qu'une partie des fonds issus des mises aux enchères de quotas puisse être affectée à **la limitation de l'impact négatif du projet en ce qui concerne l'accessibilité et la compétitivité des RUP**".

Margie SUDRE salue la compréhension dont a fait preuve Jacques BARROT, Commissaire européen en charge des transports, qui l'a assurée de son soutien sur cette question lors d'une entrevue à Bruxelles la semaine dernière.

"La position exprimée aujourd'hui par le Parlement européen est encourageante. Les modalités du *"traitement particulier pour les RUP"* restent à préciser, et **notre mobilisation doit se poursuivre d'ici la 2ème lecture** qui devrait avoir lieu dans quelques mois".

**Margie Sudre, Député européen Tel: + 33 3 88 17 74 73**  
**Service de presse PPE-DE Antoine Ripoll Tel: + 32 475 85 62 90**  
**Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.eu>**